

## **RASSEMBLEMENT**

### **POUR LE DROIT AU TRAVAIL DES ROMS EUROPEENS EN FRANCE**

La France présidera les **11 et 12 décembre** le **Conseil européen** qui réunit les chefs d'État et de Gouvernement des 27 États membres. Nous attendons des États et notamment de la Présidence française de l'Union européenne que soient prises des décisions concrètes pour améliorer la situation des Roms en France et dans toute l'Europe.

**Les Roms roumains et bulgares vivant en France sont CITOYENS EUROPEENS** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Rien ne justifie qu'ils soient traités de manière différente des autres ressortissants européens or aujourd'hui ce n'est pas le cas.

C'est pourquoi les Roms avec les associations qui les soutiennent demandent que tous leurs droits soient reconnus en France, en premier lieu **UN LIBRE ACCES AU MARCHÉ DU TRAVAIL.**

**NOUS DEMANDONS QUE LA FRANCE METTE FIN LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009 AUX MESURES TRANSITOIRES QUI LIMITENT L'ACCES DES ROUMAINS ET BULGARES AU MARCHÉ DE L'EMPLOI.**

**Rassemblement**

**Mercredi 10 décembre à 11h**

**Place Edouard Herriot – Paris 7<sup>e</sup>  
(Métro Ligne 12 Assemblée nationale)**

... / ...

### **Les Roms européens exclus du marché du travail français**

Aujourd'hui les Roumains et Bulgares ne peuvent pas travailler parce que toutes les conditions sont réunies pour décourager les employeurs de bonne volonté qui veulent les embaucher légalement, y compris dans les 150 métiers dits « ouverts » aux européens. Ils doivent toujours :

- payer une taxe de près de 900 € à l'ANAEM
- monter un dossier de demande d'autorisation de travail très complexe
- attendre entre 3 et 6 mois la fin de la procédure sans aucune assurance que l'autorisation soit accordée (beaucoup de refus sont encore opposés sans justification valable)
- proposer un contrat à plein temps rémunéré au SMIC minimum ce qui exclut les offres d'emploi à temps partiel

En ce jour où tous célèbrent le **60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, le Gouvernement français ne peut laisser perdurer les injustices qui frappent en France des femmes et des hommes, citoyens européens, en raison de leur origine.

Nos demandes en faveur de l'égalité des droits :

- 1) que la France mette fin au 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux mesures transitoires qui limitent l'accès des Roumains et Bulgares au marché de l'emploi
- 2) que les enfants roms ne se voient plus refuser l'inscription à l'école et qu'ils bénéficient des conditions nécessaires pour une scolarisation régulière et effective
- 3) l'arrêt des expulsions de squats et bidonvilles sans solution de relogement et des mesures afin que personne ne dorme dehors
- 4) la fin des mesures d'éloignement du territoire distribuées de manière ciblée et systématique sur les lieux de vie

### **Les Roms d'Ile-de-France**

soutenus par le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

[www.romeurope.org](http://www.romeurope.org)